

1. Domaine d'application

- Maisons résidentielles existantes de plus de 2 ans et 15 ans pour MaPrimeRénov' (depuis le 01/01/22)
- Travaux soumis à RGE valide à la date d'acceptation du devis
- **MaPrimeRénov'** :
 - RGE également requis à la date de réalisation des travaux
 - Aide ouverte uniquement aux personnes physiques possédant la pleine propriété du bien

2. Critères d'éligibilité

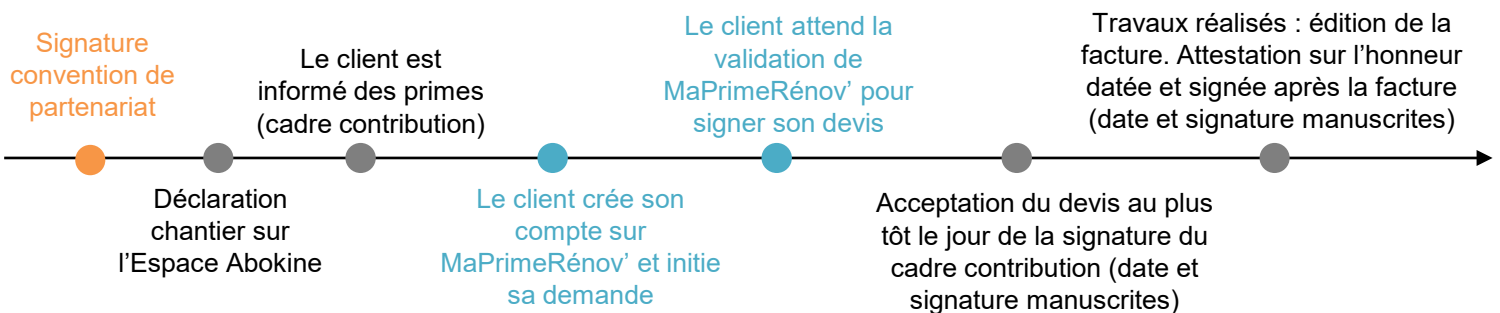
- **Opération soumise à validation préalable du produit posé par Abokine en amont du chantier**
- Système qui doit être destiné au chauffage et à la production d'eau chaude
- Dispositif qui doit être couplé à des émetteurs de chauffage central basse température
- **Productivité des capteurs solaires $\geq 600 \text{ W/m}^2$**
- **Capteurs solaires possédant une certification CSTBat ou Solarkeymark ou équivalente**
- Capteurs hybrides produisant électricité et chaleur exclus

Les opérations de chauffage ne sont pas cumulables entre elles pour un même client et un même bâtiment.

Voir le cumul des opérations possible dans notre boîte à outils chauffage sur notre site www.abokine.com

En cas de recours à un produit non validé par Abokine, contactez votre chargé(e) de clientèle avant la réalisation du chantier pour en vérifier l'éligibilité et ses conditions d'utilisation.

3. Rappel de la chronologie du dossier



⚠ Le Cadre Contribution peut être signé dans les 14 jours suivant la date d'engagement de l'opération.

4. Paiement de la prime et bonification

- Montant de la prime bonifié sous conditions de ressources
- **Pour justifier des ressources, fournir l'ensemble des avis d'imposition** rattachés à l'adresse du chantier

CEE	Option la + fréquente : « Paiement classique » Vous déduisez la prime de la facture (en déduction du TTC).	« Abokine paie mon client » Vous ne déduisez pas la prime de la facture.
MaPrime Rénov'	Vous ne déduisez pas MaPrimeRénov' de votre facture.	

5. Contrôle du chantier et des documents administratifs

- Opération qui fait l'objet de contrôle aléatoire : vérification de la conformité du chantier et des documents qui constituent le dossier : cadre contribution, devis et facture.
- **Depuis le 01/01/22 : nous transmettre sans délai, par voie postale, les originaux (ni scan ni photocopie) de l'attestation sur l'honneur et du cadre contribution (si format papier choisi). Nos coordonnées : Abokine – Service Archivage – 2 avenue des Jades 44300 Nantes**

Le client ne peut bénéficier d'une nouvelle prime pour la même opération et le même bâtiment pendant 20 ans

Un déménagement, un changement de nom de ma société, une modification de mon SIRET, une qualification dans un autre domaine de travaux, etc. Signalez-le à votre chargé de clientèle !

Informations sur l'entreprise

- 1 Raison sociale + SIRET + RGE de l'établissement à date de signature devis + coordonnées entreprise
- 2 Si sous-traitance : raison sociale + SIRET

Informations sur le client

- 3 **Personne physique** : nom + prénom + adresse du bénéficiaire + email (un seul bénéficiaire possible)
Personne morale : raison sociale + nom + prénom + fonction du signataire (SIRET optionnel)
- 4 Adresse du chantier
 Si possible, préciser les références cadastrales de l'habitation (parcelle + section)

Informations sur l'opération

- 5 **En Coup de Pouce, la mention de dépose et remplacement d'une chaudière hors condensation fioul ou charbon ou gaz.** Si mention non précisée, le dossier sera validé en Hors Coup de Pouce avec une prime moins importante.
 Intitulé de l'opération : " Mise en place d'un système solaire combiné "
- 6 Faire apparaître le **descriptif complet de l'installation** :
 - Les marque, modèle et référence du SSC
 - La certification et la productivité des capteurs solaires
 - Le couplage à des émetteurs de chauffage central basse température
 Le système qui doit être destiné au chauffage et à la production d'eau chaude

Mentions de prime en toutes lettres – Raison sociale – SIREN d'Abokine

- 7 En Coup de Pouce, la mention de la prime est obligatoire : « **Prime Certificats d'Économies d'Énergie Coup de Pouce Chauffage Abokine – 749843090** » avec le montant associé
 En hors Coup de Pouce, elle est facultative : « **Prime Certificats d'Économies d'Énergie Abokine - 749843090** » avec le montant associé associé ou **obligatoire si déduction de la prime (cf. modèle mention Coup de Pouce)**
 ⚠ Notre numéro SIREN doit désormais apparaître dans la mention de prime

Validation du devis

- 8 Date d'acceptation et signature du client (mentions manuscrites) obligatoires
 >> mentions qui doivent impérativement être apposées de la main du client
Si personne morale : nom + prénom + fonction du signataire manuscrits + tampon de l'entreprise
[MaPrimeRénov' : attendre la validation de l'Anah avant de faire signer le devis](#)
- 9 En Coup de Pouce, la déduction de la prime est obligatoire, déduction du TTC

1 CHAUFF NANTAIS

10 rue des palmiers 44000 Nantes
 contact@chauff.com
 02 40 41 42 43 / www.site.com
 SIRET n°
 RGE n°


Devis / facture n°13

Nantes, le 9 avril 2021

- 2 Travaux réalisés par la société CHAUFF & Co
 SIRET n°

- 3 **Madame Josiane Michu**
 3 rue des passants 44200 Nantes
 Josiane.michu@email.com

- 4 **Adresse des travaux :**
 800 rue des fleurs 44300 Nantes
 Référence cadastrale. Ex : section :
 000 BZ 04 – parcelle 24

5	Mise en place d'un système solaire combiné	p.u	Q	Total HT
	Dépose et remplacement d'une chaudière hors condensation au [Fioul ou Gaz ou Charbon]	7000	1	7000
6	Marque : Modèle : Référence : Certification et productivité des capteurs solaires : Couplage à des émetteurs de chauffage :			
	Main d'œuvre	50	8	400
7	Prime Certificats d'Économies d'Énergie [Coup de Pouce Chauffage] Abokine - 749843090 d'un montant de 4 000 €			

- 8 *Le 10 avril 2021*
Bon pour accord

9

2 possibilités pour le paiement de la prime CEE

Paiement au client par Abokine		Avance de la prime par l'artisan	
Total HT	7400 €	Total HT	7400 €
TVA 20%	1480 €	TVA 20%	1480 €
Total TTC	8880 €	Total TTC	8880 €
Reste à payer	8880 €	Prime CEE	-4000 €
		Reste à payer	4880 €

La signature et le bon pour accord ne sont demandés que pour le devis.

[MaPrimeRénov' : attendre la validation de l'Anah avant de faire signer le devis.](#)

